

ITALIE. Les antécédents de la réforme agraire italienne (3/3)

La politique agraire du fascisme et au cours de la période de la reconstruction de l'après guerre. [1923 – 1950]

Marta Fraticelli (AGTER)

Janvier 2010

La politique agraire durant la période du Fascisme (1924 - 1944)

La marche sur Rome de 1922, opération avec laquelle Mussolini organise la prise du pouvoir, sanctionne la fin du régime démocratique en Italie et le début de vingt ans de domination fasciste. Les soulèvements des années d'après guerre dans les campagnes sont réprimés: la première action violente est dirigée contre les représentants des mouvements des ligues socialistes. Les syndicats fascistes, organisés en Confédération Nationale en 1922, établissent une politique de terreur contre toute autre organisation syndicale. En 1926, avec les lois *fascistissime*, tous les syndicats (sauf le syndicat fasciste) sont interdits et les bases du régime corporatif du syndicalisme fasciste sont posées.

Dans ce cadre, les *Consorti Agrari* et la *Federconsorzi*¹ perdent leur autonomie et sont transformés en appareils paraétatiques; la *Federconsorzi* qui, pendant la première guerre mondiale avait assuré l'approvisionnement céréalier du pays, devient l'instrument de la principale politique agricole mise en place pendant la période fasciste, celle du blé. La politique du blé, lancée en 1925, vise à l'autosuffisance céréalière dans l'objectif plus général de l'autarcie économique. Elle prévoit la distribution sur tout le territoire d'engrais et semences et un accompagnement technique. La mécanisation et l'utilisation d'engrais chimiques pour la production doivent être soutenues par l'imposition d'un tarif douanier sur les importations de blé. Cependant la forte croissance de la production ne suffit pas à atteindre l'objectif de substitution des importations céréalières. Des conséquences de plus en plus négatives apparaissent sur d'autres secteurs agricoles nationaux, notamment celui de l'élevage. Les innovations techniques se concentrent souvent dans les zones de plaine.

¹ Réseau d'associations économiques qui se développe notamment dans la plaine Padana

Pendant la période du Fascisme, l'agriculture occupe une place fondamentale dans la politique économique, conformément à une conception réductrice de l'économie qui opte pour la construction d'un pays essentiellement agricole, orienté envers la ruralisation de la population et la promotion de la petite production paysanne. Cette conception doit aussi tenir compte des intérêts de la classe des grands propriétaires avec lesquels le régime fasciste recherche une alliance dès son arrivée au pouvoir. Le régime cherchera toujours la collaboration entre les différentes classes sociales, mais le poids des puissants intérêts agraires influence de façon importante les politiques. Dans ces circonstances, aucune politique de transformation foncière visant à l'abolition du latifundium n'est mise en œuvre : les réformes se limitent à l'exécution de politiques d'amélioration foncière ayant souvent un objectif de propagande.

Une grande opération d'aménagement territorial (*bonifica integrale*), avec des œuvres d'assainissement des terrains marécageux, la construction de canaux d'irrigation et de voies de communication et l'aménagement des zones montagneuses constitue dès 1925² l'axe principal de la politique agraire fasciste, mise en œuvre grâce à l'action du sous-secrétaire Arrigo Serpieri³ et avec la Loi Mussolini de 1928. Les aménagements se concentrent principalement dans les zones de la vallée du *Volturno* et des marécages *Pontini* (*Agro Pontino*).

En ce qui concerne la politique foncière, l'arrivée au pouvoir du Fascisme signifie la suppression des décrets promulgués durant les années précédentes en faveur de la distribution des terres des *latifundia* (Décret *Vissochi*, 1919 et

² Texte unique des lois sur la bonifica hydraulique n°3256, du 2 décembre 1923

³ A. Serpieri est un économiste agraire important. La loi Serpieri n°3256/1923 accorde à des sociétés ou à des entrepreneurs particuliers qui en font demande la concession d'œuvres de bonifica.

décret *Falconi*). Le projet de loi en faveur du fractionnement du *latifundo* et de la redistribution des terres aux paysans, présenté en 1921 par le ministre de l'agriculture G. Micheli, est abandonné de peur de s'aliéner la sympathie des grands propriétaires. En janvier 1923, toute occupation de terres est déclarée illégale avec la promulgation d'un décret qui révoque également les concessions faites auparavant aux coopératives paysannes. Les politiques d'installation du régime favorisent les formes de faire-valoir indirect, métayage et fermage à petite échelle, un choix qui accentue le poids des rapports de production les plus arriérés et les moins ouverts aux innovations. La politique de *sbracciantizzazione*, visant à la réduction du nombre d'ouvriers agricoles, a en même temps comme objectif la promotion de la petite propriété individuelle, qui est vue comme un réservoir de force de travail excédentaire lors de l'industrialisation⁴. Cette politique s'accompagne d'un fort parcellement du foncier et de l'installation des familles paysannes sur des terrains marginaux.

Le jugement positif qui est souvent porté sur certaines réalisations de la politique agraire du fascisme mérite d'être revu en prenant en considération l'incidence réelle des changements réalisés. Par rapport aux travaux de *bonifica* qui avaient été initiés, seulement 58% ont été finalisés (32% pour les travaux d'irrigation). De plus, dans la réalisation des services de la *bonifica*, l'opposition des grands propriétaires terriens a été manifeste, et ils n'ont pas contribué comme ils auraient dû le faire au financement de ces travaux.

La politique agraire du fascisme ne prend pas vraiment en compte les besoins des régions méridionales : les interventions principales se concentrent dans les régions de l'Italie du Nord et du Centre. Dans le Sud, la résistance des propriétaires terriens se renforce en opposition au projet de rénovation de la structure foncière en faveur de la petite propriété agraire. Les principaux bénéficiaires de la politique agraire du fascisme sont les grands propriétaires fonciers et les grands fermiers, notamment du fait des conditions privilégiées qui leur sont réservées en matière de crédit agricole et d'imposition fiscale, du fait de leur poids majoritaire dans la production agricole.

⁴ Loi 1760/1928 sur la structuration du crédit agricole.

Si la politique agraire du fascisme vise dans le Nord notamment à l'apaisement des revendications sociales dans les campagnes, avec l'œuvre de *sbracciantizzazione* et la destruction des derniers résidus d'organisation syndicale, dans le Sud elle s'attache plutôt à la modernisation de l'organisation agricole. Toutefois dans ces régions, l'introduction des nouvelles formes de capitalisme agraire reste entravée par la grande propriété foncière.

La situation foncière laissée en héritage par le Fascisme a été bien analysée au moment de l'Assemblée Constituante : 26% des terres sont concentrées dans des exploitations de plus de 100 ha (14% environ pour les exploitations de plus de 1000 ha); la petite propriété est pulvérisée dans des exploitations de moins de 5 ha qui contrôlent 31% de la terre en propriété privée.

Tableau 1. Distribution de la propriété foncière privée en Italie en 1947.

Classes (en ha)	Nombre de propriétés	%	Superficie (ha)	%
Jusqu'à 0,5	5.130.851	53,9	874.989	4,1
0,5-5	3.747.192	39,4	5.826.367	26,9
5-10	330.733	3,5	2.289.669	10,6
10-50	253.689	2,7	5.049.909	23,3
50-100	28.381	0,3	1.956.450	9,1
Plus que 100	21.396	0,2	5.575.567	26,0

Source: enquête INEA, 1948

La situation de l'agriculture italienne après la deuxième guerre mondiale

A la fin du deuxième conflit mondial, une série de mesures sont prises afin de stimuler la reconstruction de l'agriculture italienne, fortement compromise par les conséquences de la guerre. L'attention majeure est portée sur les problèmes qui concernent le *Mezzogiorno* (Italie du Sud), où se concentrent les efforts de reconstruction de l'État démocratique qui succède aux vingt années de fascisme. Ceux-ci s'organisent à partir de mouvements politiques qui s'inspirent de la Résistance. Pour la première fois, les problèmes de ces régions sont considérés comme un problème national et les paysans du Sud deviennent des sujets

politiques, notamment grâce à l'effort d'organisation conduit par le Parti Communiste⁵.

La politique agricole élaborée suite au processus de Libération nationale évolue après la rupture de la période de l'unité nationale (1945-1948) pendant laquelle tous les partis participent aux gouvernements de reconstruction du pays. La Démocratie Chrétienne (DC) assume alors la responsabilité de gouvernements qu'elle contrôle ou des coalitions de centre-droit qui vont se succéder dans les années '50⁶. Les divergences entre les positions de la Démocratie Chrétienne et celles des partis de gauche s'accroissent progressivement, notamment au sujet de la politique économique et sociale. Dans l'élaboration définitive de certains principes fondamentaux, comme celui de la limitation de l'extension de la propriété foncière, les dirigeants de la DC commencent à appliquer à partir de 1946 une série d'amendements restrictifs⁷.

Au moment de la Reconstruction, le problème de politique économique que la classe politique dirigeante considère comme le plus urgent est celui de l'industrialisation. Mais de suite, s'impose la nécessité de trouver, dans les régions du Sud du pays, une solution à la question agraire qui s'appuie sur la déstructuration des rapports sociaux féodaux du latifundium.

La pression revendicative des masses paysannes reprend dès 1943-1944, avec des occupations des terres organisées dans les régions méridionales et la formation d'organismes coopératifs en lien avec celles-ci. Cette mobilisation paysanne a tendance à s'articuler avec les syndicats et les partis, dépassant les formes traditionnelles et conjoncturelles d'émeutes de la faim de terre des populations agraires. Suite à ce mouvement, le gouvernement, sous l'influence du ministre communiste de l'agriculture Fausto Gullo, intervient en faveur de la concession des terres incultes aux coopératives paysannes. Le décret législatif n°279 du 19 octobre 1944 spécifie que ces terres peuvent être cultivées soit sous forme

collective, par des groupes de paysans, soit sous forme individuelle. Des 180.000 ha qui sont octroyés de façon temporaire avec ce système, seulement 10% sont cultivés en collectif, 7% de façons mixtes et la partie restante sous forme individuelle⁸. Cette mesure législative contingente concerne principalement des terres d'agriculture extensive ou en pâturages, dépourvues d'installations et d'équipements agricoles, et qui n'offrent pas, dans la majorité des situations, des conditions de vie faciles aux populations rurales.

Le débat politique sur la réforme agraire à la fin de la deuxième guerre mondiale

La position du Parti Communiste et son organisation dans les campagnes du sud⁹

À la fin de la deuxième guerre mondiale, le Parti Communiste prend la tête des revendications paysannes pour la terre qui se développent dans l'Italie méridionale. L'organisation du mouvement, à l'origine très hétérogène, adopte bientôt comme base les coopératives nées des occupations des terres de 1943-45. Ce choix permet au Parti de se faire le porteur direct des aspirations paysannes pour la terre. Dans les premières années qui suivent la fin du conflit mondial, le Parti communiste met l'accent sur la revendication du droit à la terre pour les paysans opprimés depuis l'unification du pays par la prise de contrôle des terres par la bourgeoisie. Le positionnement du Parti en opposition à l'autorité de l'État lui permet d'accroître sa légitimité parmi les paysans, de mieux structurer leurs revendications et d'appuyer leur organisation.

À partir de 1947, ce programme politique est révisé, afin d'obtenir un soutien électoral plus large, avec la recherche d'une alliance sociale plus étendue et d'une solidarité entre classes sociales. Les Comités pour la terre, qui se substituent aux coopératives comme instruments organisationnels du mouvement paysan, rassemblent des demandes variées, liées à des intérêts divers de plusieurs groupes sociaux. Si la lutte pour la terre continue à jouer un rôle fondamental dans les revendications du Parti, viennent s'ajouter une série d'autres revendications, reprenant les demandes de

⁵ R. Villari, a cura di, *Il sud nella storia d'Italia. Antologia della questione meridionale*, Laterza 1974

⁶ ESTRADA E.M., *Sindicalismo y política agraria en Europa*, EDITA Ministerio de Agricultura, pesca y alimentación, 1988

⁷ CASTRONUOVO V., *La storia d'Italia. Vol 4*, Dall'Unità ad oggi (la storia economica)*, Il periodo della ricostruzione, Ed. Einaudi, Torino, 1975

⁸ S.G. Tarrow, *Partito comunista e contadini nel Mezzogiorno*, Einaudi 1972

⁹ À partir de S.G. Tarrow, *Partito comunista e contadini nel Mezzogiorno*, Einaudi 1972

différents groupes, urbains et ruraux, petits propriétaires paysans et membres de la classe moyenne.

Quand, en 1948, le Parti Communiste ne réussit pas à obtenir une représentation politique aux élections, la stratégie évolue en faveur d'actions directes. La région de la *Calabria* en est le centre, et des mouvements de révolte paysanne s'y produisent entre 1948 et 1949. Le mouvement paysan, qui s'organise maintenant de façon plus large que par le passé, se traduit par une série d'occupations des terres. Des groupes de paysans s'organisent dans les régions méridionales pour l'occupation des terres des *latifundia*. Toutefois, la mobilisation n'est pas coordonnée entre les régions, et la bataille pour la terre suit des trajectoires différentes selon les organisations qui la coordonnent et les groupes qui prédominent. Les occupations sont souvent anarchiques ou violentes. Le Parti Communiste, qui se positionne à la base du mouvement, cherche à limiter les tendances extrémistes et violentes et à diriger les occupations seulement vers les terres incultes des *latifundia*. La stratégie du Parti privilégie des alliances larges entre les classes sociales, en dépit de la formule proposée par Antonio Gramsci en faveur de l'alliance entre les masses ouvrières du Nord et les paysans du Sud.

La nouvelle mobilisation paysanne des années 1948-49 stimule la réaction du gouvernement en faveur de la promotion de la Réforme Agraire, notamment dans les régions du Sud. Mais l'initiative du Parti communiste reste limitée car son action ne dépasse pas le stade du soutien aux revendications paysannes spontanées, sans pouvoir déboucher sur l'élaboration plus concrète d'un mouvement politique pour la réforme agraire.

La position de la Démocratie Chrétienne

Pendant les années de la reconstruction qui suivent la seconde guerre mondiale, la stratégie de la Démocratie Chrétienne vise principalement à s'assurer le contrôle de certains centres décisionnels de l'administration étatique et à la constitution d'un nouveau bloc de pouvoir autour d'un grand parti modéré de masse, d'inspiration essentiellement corporative. Le dirigeant de la Démocratie Chrétienne, Alcide De Gasperi, perçoit rapidement l'intérêt que présente pour le parti la solution du problème agraire. Cela permettrait en même temps de réaliser une ouverture sociale en faveur des mouvements

revendicatifs sans rencontrer trop de résistances dans les autres classes sociales. Cela permettrait surtout de freiner l'expansion des partis de gauche dans les campagnes méridionales. C'est incontestablement la tentative des partis de gauche de constituer leur base politique parmi les travailleurs ruraux du sud qui va amener la DC à intervenir sur la question de la terre et à faire des propositions de réforme agraire. On a pu dire pour cela que la réforme agraire avait eu une fonction explicitement anticommuniste, en se proposant de répondre à l'aspiration des paysans à leur émancipation productive¹⁰.

Bien que la réforme agraire ait constitué l'objectif politique principal du Parti Communiste, soutenu depuis 1945 par les dirigeants du PCI du Sud de l'Italie, c'est ainsi le parti de la Démocratie Chrétienne qui s'en fait le promoteur au niveau institutionnel, avec pour objectif l'élargissement de sa base sociale dans les campagnes, notamment grâce à l'action de la Confédération des Cultivateurs Directs (son organisme syndical, en appui aux classes agricoles moyennes et aux petits propriétaires) et aux Services de la Réforme, les entités publiques chargées de la mise en pratique de la réforme agraire. Le programme élaboré par la DC s'appuie sur une conception du développement agricole et de la société rurale qui répond à l'idée d'une agriculture de propriétaires. L'institution de la propriété privée est fortement valorisée. L'axe de ce modèle est représenté par la famille rurale, considérée comme une unité de vie morale, religieuse et économique qui doit être préservée¹¹.

Au même moment, les contrastes internes au parti de gouvernement et l'opposition du Parti Libéral obligent à une intervention de restructuration du régime foncier plus limitée de celle qui avait été initialement prévue. L'idée d'une réforme générale des structures agricoles est abandonnée en faveur de mesures d'expropriation partielle.

Dans le contexte politique particulier de la reconstruction démocratique, la réforme agraire ne représente pas seulement une réponse des classes dirigeantes aux mouvements paysans de

¹⁰ Manlio Rossi Doria, *La riforma agraria*, dans R. Villari, a cura di, *Il sud nella storia d'Italia. Antologia della questione meridionale*, Laterza 1974

¹¹ ESTRADA E.M., *Sindicalismo y política agraria en Europa*, EDITA Ministerio de Agricultura, pesca y alimentación, Madrid, 1988

1949-1950, mais surtout une intervention politique obligée, qui non seulement vise à freiner l'avancée des partis de gauche dans les campagnes, mais représente aussi une étape d'une stratégie plus vaste de création d'un nouvel équilibre politique conservateur¹².

Le parti de gouvernement organise d'une façon très structurée sa présence dans les campagnes, en s'appuyant notamment sur les Institutions de la Réforme¹³; ce type de relations, souvent à caractère clientéliste, se substitue aux anciennes structures de pouvoir typiques du latifundium. Toutefois, ne disparaissent pas pour autant tous les rapports politiques et sociaux clientélistes qui avaient dominé les campagnes italiennes et trouvaient leur origine dans l'instabilité de l'emploi des paysans et leur dépendance vis-à-vis des propriétaires fonciers, avec des contrats de travail de caractère semi-féodal.

Le rôle le plus important de la réforme agraire a été de supprimer les bases de l'ancien système de rapports sociaux et du système politique du *Mezzogiorno*. Ce résultat a été atteint avec un rééquilibrage entre le *latifundium* et la propriété paysanne. Le premier est devenu plus autonome et la seconde a évolué vers des cultures plus efficaces et commerciales.

En créant une classe indépendante de petits propriétaires cultivateurs, la réforme agraire a remis en question les positions monopolistiques de la grande propriété foncière, avec des conséquences qui s'étendront au-delà des terres expropriées, sur les terres environnantes.

En termes sociaux, petits propriétaires et prolétariat agricole se différencient; de nombreux paysans deviennent maintenant de petits agriculteurs indépendants, capables de produire pour le marché. Ces nouvelles figures économiques ne correspondent plus aux objectifs politiques du parti communiste.

La lutte pour la terre, dont il avait été le promoteur, n'aboutit pas à une révolution sociale, mais au contraire la réforme agraire consolide une petite propriété paysanne, une

institution capitaliste des plus conservatrices pour certains¹⁴.

Pour en savoir plus:

- BANDINI M., *Cento anni di storia agraria italiana*, Ed. Cinque lune, Roma 1957
- CASTRONUOVO V., *La storia d'Italia. Vol 4*, Dall'Unità ad oggi (la storia economica), Potere economico e fascismo*, Ed. Einaudi, Torino, 1975
- DORSO, (G.), *La rivoluzione meridionale*, Torino, Ed. Gobetti, 1925
- ESTRADA E.M., *Sindicalismo y política agraria en Europa*, EDITA Ministerio de Agricultura, pesca y alimentación, Madrid, 1988
- TARROW S.G., *Partito comunista e contadini nel Mezzogiorno*, Einaudi, 1972
- VILLARI (R.), *Il sud nella storia d'Italia*, Vol. I-II, Laterza, Bari, 1961
- ZANGHERI, (R.), *Dualismo economico e formazione dell'Italia meridionale*, dans Caracciolo, *La formazione dell'Italia industriale*, Laterza, Bari, 1969

Voir aussi

Italie, les antécédents de la réforme agraire (1/3) – La situation de l'agriculture italienne au moment de l'unification du pays. Janvier 2010.

Italie, les antécédents de la réforme agraire (2/3) – Politique agraire et transformation capitaliste de l'agriculture de 1861 à 1923. Marta Fraticelli. Janvier 2010.

Cette fiche fait partie du dossier: La réforme agraire et les politiques foncières en Italie.

www.agter.asso.fr et sur www.agter.org



45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne, cedex, FRANCE
Tél: +33(0)1 43 94 72 59,
+33 (0)9 62 39 70 48
Email: agter@agter.org



Ce travail est créé sous une licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

¹² R. Villari, *La crisi del blocco agrario*, dans A.D., *Italia contemporanea, 1945-1975*, Einaudi, 1976

¹³ E.Sereni, dans R. Villari, *Il Sud nella storia d'Italia*, Vol.II, Laterza, 1961

¹⁴ TARROW S.G., *Partito comunista e contadini nel Mezzogiorno*, Einaudi, 1972